



Accord pour partir sans preavis du propriétaire, l'agence bloque

Par **buscetta**, le **12/10/2009** à **15:42**

Bonjour,

actuellement locataire d'un logement tops petit pour ma famille (6 personnes) et 2 chambres. j'ai trouvé la semaine dernière une location correspondant à ma recherche, mais libre de suite. Ma propriétaire connaissant la situation m'autorise à partir sans préavis, et m'a mis sur papier.

Mais l'agence qui gère l'appartement est contre et dit que ce n'est pas possible malgré son autorisation.

Et d'après mes renseignements ils n'ont pas le droit de s'opposer au propriétaire du bien.

donc ma question est simple
suis-je en droit ou pas

si oui comment leur prouver leur mauvaise foi

merci d'avance